

Passeport Escales 2020,

Cette année pour l'achat de votre carte « Passeport Escales », nous vous offrons un nombre de nuitées, comme suit : 2 nuits gratuites dans le Morbihan, 6 nuits gratuites hors Morbihan + Bonus de 2 nuitées par absence quinzaine consécutive entre juillet et août.. Vous pouvez trouver la liste des ports partenaires sur le site www.passeportescales.fr)

Principes et fonctionnement du « Passeport escales » :

- 1) Je déclare mon avis de croisière (la date de départ et la date de retour dans mon port d'attache pour bénéficier de gratuité), avant 12h pour un départ le jour même ;
- 2) Je peux modifier mon avis de croisière au cours de mon séjour ;
- 3) Je peux rester 2 nuits gratuitement dans un port partenaire, la troisième me sera facturée ;
- 4) Même si j'ai épuisé mes 8 nuits gratuites, je continue de déclarer mes avis de croisières ;
- 5) Mon guide des ports partenaires pour l'année 2019 sera disponible au bureau du port à la mi-mai

Tarifs de la carte 2020

Catégorie	Tarif TTC
Bateau de 4 à 5.99 m	21,00 €
Bateau de 6 à 7.99 m	32,50 €
Bateau de 8 à 9.99 m	46,50 €
Bateau de plus de 10 m	58,00 €

Complétez, détachez et renvoyez le coupon réponse en le joignant à votre contrat annuel 2020

✂✂✂-----

Je soussigné(e).....

Propriétaire du bateau

D'une longueur de..... m

Demande

☐ La réactivation de ma carte passeport escales
(ma carte 2019 sera alors réactivée pour 2020)

Ou

☐ L'adhésion au passeport escales 2020
(je recevrai ma carte passeport sous 15 jours)

Selon la catégorie de mon navire (voir longueur ci-dessus), je vous transmets le règlement correspondant soit €.

Fait à, le

Signature,

MAIRIE D'ARZON

Ports et Mouillages

19 rue de la Poste
56 640 ARZON

tél. 02 97 53 82 12

fax 02 97 53 60 03

portnavalo@arzon.fr

www.ports-arzon.fr